



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mo
b***21112354***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

13 SEP. 2021

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION JOURNAI

N° d'entreprise : **0525 657 054**

Nom

(en entier) : **BATTLEKART EUROPE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonym**Adresse complète du siège : **Rue du Valemprez 20 A à 7711 Dottignies****Objet de l'acte : RENOUELEMENT MANDAT**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

Bureau

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sébastien Millecam, administrateur-délégué.

Composition de l'assemblée

Sont présents ou représentés les actionnaires indiqués sur la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

La liste de présence est clôturée par les membres du bureau.

Exposé de l'administrateur-délégué

M. le Président, expose que :

1- La présente assemblée a pour ordre du jour :

- 1.Présentation et examen du rapport de gestion des administrateurs ;
- 2.Examen et approbation des comptes annuels clôturés au 31/12/2020 et affectation du résultat ;
- 3.Décharge aux administrateurs pour l'exercice écoulé ;
- 4.Maintien des règles comptables de continuité (art 3 :6, §1, 6° CSA)
- 5.Renouvellement du mandat d'un administrateur

2 – Sont présents M. della Faille De Leverghem et M. Millecam.

3 - Chaque action donne droit à une voix.

Constatation de la validité de l'assemblée

Tous les faits exposés par M. le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée ; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Délibération

L'assemblée aborde l'ordre du jour.

.....

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



3. L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, donne décharge aux administrateurs pour l'exercice écoulé.

4. L'assemblée prend acte du maintien des règles comptables de continuité.

5. Le mandat de la SRL DVDS, représentée par Monsieur Tanguy della Faille, prend fin ce jour. C'est pourquoi, l'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, accepte le renouvellement du mandat qui prendra fin lors de l'assemblée générale 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée et procès verbal dressé.

Sébastien Millecam
Administrateur-délégué

Deltafin SRL
Représentée par Tanguy della Faille
Administrateur

Raphaëlle De Ghellinck
Administratrice

Smiletech SRL
Représentée par Stéphane Millecam
Administrateur